



COMMUNE DE DIEME
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE Du 27 janvier 2023 à 20h00.

Mairie de DIEME
10 Route de Pepy
69170 Dième

Par suite de convocation en date du Date 05 janvier 2023 :

L'an deux mille vingt-trois, le 27 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DIEME étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Hubert ROCHE.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 7
- votants : 7
- absents : 4

Etaient présents :

FLEURY Amélie, SARCIRON Véronique, SONTOT Marc, LACROIX Serge, CHERMETTE Maurice, SIVELLE Vincent.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Etaient absents ou excusés :

BERNARD Martine, POIZAT Nathalie, BARTHELEMY Sébastien, PLANUS Jérôme.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121.17 du code Général des Collectivité Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame FLEURY Amélie est désignée pour exercer cette fonction.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil, en date du 18 novembre 2022. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

Ordre du jour de la séance :

- 2023-01 : Délibération demande de subvention Découverte Pays de Tarare,
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations :
- Questions et informations diverses

1-DELIBERATION DIEME 2023-01 : Délibération demande de subvention Découverte Pays de Tarare :

Monsieur le Maire Expose au conseil une demande de subvention de Découverte des Pays de Tarare 0.57cts par habitant.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,
- Donne son accord pour octroyer la demande de subvention pour une somme de $0.57 \times 195 = 111.15$ €
- dont le montant sera pris sur le compte 6574 du BP commune 2023

2- Présentation préparation budgétaire 2023 :

Le Conseil Municipal prépare les lignes Budgétaire pour 2023. Les recettes et les dépenses pour le fonctionnement ainsi que pour l'investissement ont été étudiées. A l'issue de la préparation, parmi les dépenses prévues en investissement et fonctionnement sont la continuité de 2022 des travaux entretien voiries communales. Cette 1^{ère} ébauche apporte des questionnements sur le budget, une mise à jour définitive sera apportée lors de la réunion des votes budgétaires. Le budget et les comptes administratifs seront votés lors du prochain conseil municipal.

3-Décision prise par le Maire dans le cadre de ses délégations :

Autorisations d'urbanisme :

- DP GILARD demande de division parcellaire

4- Information diverses :

- Monsieur le Maire expose au conseil que des travaux d'aménagement des bâtiments communaux, isolation par l'extérieur sont envisagés sur 2024, pour cela dans un premier temps des devis et des demandes de subventions vont être entrepris sur 2023.

Il expose aussi un aménagement du terrain devant la salle des fêtes avec rehaussement du grillage autour du terrain et pose de cages de foot et paniers de basket sont aussi envisagés sur 2024, mais là aussi demande de devis et demande de subventions sur 2023.

Une fois que la commune aura le retour des devis et subventions, seront alors étudiés voir si il est possible financièrement de réaliser tous les aménagements sur 2024.

- Monsieur le Maire expose au conseil que des travaux d'amélioration de terre sur le réseau ENEDFIS va avoir lieu à partir du 06/02/2023 à l'adresse suivante :

- Les CHAUDURE
- Le CHAGNARD

- Monsieur le Maire expose au conseil, qu'un poteau incendie a été changé route de Chal.

- Monsieur le Maire expose au conseil, qu'un contrat sur 5 ans a été signé pour contrôle des 10 poteaux incendies de la commune avec l'entreprise SUEZ pour le montant de 405€ par an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Fait à Dieme, le 01 février 2023

Le secrétaire de séance
Amélie FLEURY



Le Maire
Hubert ROCHE

